Pour une amélioration du secteur de la santé publique

Pr Nibouche préconise la mise en place d'instituts spécialisés

Page 3

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5842 - Mardi 28 février 2023 – Prix : 10 DA

En vertu d'un décret présidentiel

Le Président Tebboune octroie la nationalité algérienne à l'Archevêque d'Alger Jean-Paul Vesco

Page 16

Prévention de l'extrémisme violent au Sahel

Experts et spécialistes saluent l'expérience algérienne

Page 3

Bilan et perspective

Par Mohamed Habili

Moins d'une semaine après le 24 février, premier anniversaire de la guerre en Ukraine, l'heure est naturellement encore au bilan, mais aussi à son corollaire : la tentative plus ou moins hasardeuse de voir à quoi cette chose terrible peut conduire au moins à brève échéance. Le bilan de l'avant, de ce qui s'est déjà produit donc, est indissolublement lié à la projection dans l'après, les deux moments faisant partie de la même série d'événements, du même procès en cours, du même élan. On ne s'étonnera donc pas de ce qu'il faille parler en l'occurrence non pas de bilan au singulier, mais de bilans au pluriel, car s'il est toujours possible de s'entendre sur ce qui a déjà eu lieu, cela est beaucoup plus difficile s'agissant de ce qui n'est pas encore, et qui pourtant fait partie des bilans déjà dressés à travers le monde d'une même réalité en devenir. Si on veut la défaite de la Russie et qu'on s'y emploie pleinement, ce que font les membres de l'Otan, en plus d'une vingtaine de pays qui sont leurs alliés, on ne voit pas l'avenir de la guerre de la même façon que d'autres qui au contraire souhaitent la victoire de la Russie, quand ils ne feraient encore rien pour la faire advenir.

Suite en page 3

Enseignement supérieur

Huit plateformes pour numériser les universités

Ph/D. R.

Le directeur général de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Djamel Boukezzata, a révélé que le ministre a procédé, hier, au lancement de huit plateformes dans le cadre de la numérisation de l'université algérienne, dans le but de la pousser à renforcer son rôle dans le développement de l'économie nationale. Page 2

Tizi Ouzou

Près de 1 000 kg d'abats de viande rouge impropres à la consommation saisis

Page 16

Coupe de la Confédération/En battant Marumo Gallants

L'USMA prend la tête de son groupe

Page 15

Enseignement supérieur

Huit plateformes pour numériser les universités

■ *Le directeur général de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Djamel Boukezzata, a révélé que le ministre a procédé, hier, au lancement de huit plateformes dans le cadre de la numérisation de l'université algérienne, dans le but de la pousser à renforcer son rôle dans le développement de l'économie nationale.*

Par Meriem Benchaouia

S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale chaîne 1, le responsable a expliqué que la première plateforme sera consacrée au guide de référence pour créer une compatibilité entre formations et métiers ou formation et emploi, dans le but de donner plus de visibilité aux formations universitaires et de permettre aux bacheliers de voir tous les parcours proposés par les établissements d'enseignement supérieur et leurs horizons professionnels. Quant à la deuxième plateforme, elle est destinée à la gestion de projets innovants afin d'ouvrir un large champ pour que l'université soit une valeur ajoutée au développement national. S'agissant de la troisième plateforme, elle sera consacrée au cinéma de l'université dans le but de donner une dimension culturelle à l'université en plus de la dimension formative, qui est considérée comme une tâche fondamentale. Le même intervenant a fait savoir que cette plateforme permettra aux étudiants de visionner les œuvres cinématographiques les plus importantes qui relatent l'histoire de l'Algérie et les grandes étapes connues de la société algérienne. «*La numérisation est aussi un pilier de l'administration moderne, et c'est la quatrième plateforme qui s'occupera de l'évaluation des chercheurs permanents. La cinquième plateforme est une plateforme de candidature au poste de directeur des services universitaires, et une sixième plateforme de suivi du patrimoine du secteur en vue de sa gestion. Ensuite, deux dernières plateformes qui s'inscrivent dans le cadre des relations nationales et internationales, la plate-forme étudiant international dans le but d'attirer les étudiants étrangers et de les informer de tous les services éducatifs et autres fournis par l'université, puis la dernière plateforme est le réseau de communication à travers les anciens diplômés des institutions universitaires et des écoles supérieures*», a-t-il poursuivi. Djamel Boukezzata a souligné les efforts inlassables déployés par le secteur dans le but de faire du système de formation et d'éducation un système flexible qui sort de sa coquille classique, ce qui a été confirmé par le décret exécutif 208-22 qui établit de nouveaux modèles de formation permettant au titulaire d'un baccalauréat à poursuivre ses études selon son cursus et selon ses capacités. Il a parlé des défis auxquels sont confrontés les efforts de numérisation du secteur, tels que l'accès à Internet et au numérique, le défi de développer une culture de la numérisation et celui d'accompagner les enseignants afin de les aider à développer leurs performances pédagogiques et à contrôler toutes ces technologies modernes appliquées dans le domaine de l'éducation, ainsi que la nécessité de développer les installations de base pour prendre en charge ces transformations. L'invité de la matinée a conclu en soulignant que l'université algérienne est aujourd'hui en mesure d'avancer vers la transformation d'une société de consommation, une société de la connaissance, ce qui est le véritable pari pour que le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. «*Contribuer efficacement à la création d'une économie basée sur la connaissance et les services technologiques. Notre objectif est de donner cette dimension à l'université à travers ce système avec la coordination du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des micro-entreprises*», a-t-il dit.

M. B.

Ph/D. R.

Constantine

Colloque sur la technologie verte

LE PREMIER colloque national sur «La technologie verte au service de l'environnement et du développement durable» s'est ouvert hier à Constantine, en présence de plusieurs experts et chercheurs de nombreuses universités algériennes. A l'ouverture de ce colloque de deux jours (27 et 28 février), abrité par l'Ecole normale supérieure Assia-Djebbar, son directeur, Rabah Tabjoune, a souligné que cette rencontre à caractère scientifique constituera une opportunité pour débattre de l'importance de la technologie verte, mise au service de l'environnement et du développement durable, pour diffuser la culture environnementale et les principes du développement durable au sein du milieu universitaire, qui constitue un espace propice à l'échange d'idées et d'expériences entre les étudiants et les praticiens de l'environnement et du développement durable. Les travaux de cette première édition du colloque qui se tient en vidéoconférence, permettront aux participants de prendre connaissance des applications de l'intelligence artificielle dans ces domaines, à travers la présentation de modèles tirés de la réalité, a souligné le même intervenant. Le P' Tabjoune a expliqué, en outre, que le colloque permettra de débattre de l'efficience de la technologie verte, s'agissant du matériel et des logiciels, et de l'intelligence artificielle, dans la protection de l'environnement, la protection du patrimoine naturel, afin de le transmettre propre et réglementé aux générations, protégé de la pollution et des effets du développement industriel. L'intervenant a indiqué que le premier colloque consacré à la technologie verte permet également d'encourager la compétitivité et l'innovation en milieu estudiantin, et encourager également l'esprit d'entrepreneuriat tourné vers la protection de l'environnement et le développement durable, en présentant des expériences concrètes tirées de la réalité.

Lyes F.

Présidence

Abdelmadjid Tebboune reçoit le secrétaire du Conseil de sécurité de la Russie

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, a reçu hier le secrétaire du Conseil de sécurité de la fédération de Russie, M. Nikolaï Patrouchev, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

L'audience s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du Directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Abdelaziz Khellaf, et du Conseiller auprès du Président de la République chargé des Affaires en lien avec la défense et la sécurité, M. Boumediene Benattou.

R. N.

Du 9 au 12 mars

Tizi Ouzou abritera le Festival international du fromage

La deuxième édition du Festival international du fromage aura lieu du 9 au 12 mars prochain à l'Institut national des techniques de l'hôtellerie et du tourisme de la ville de Tizi-Ouzou, à l'initiative de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), en collaboration avec la Direction locale des services agricoles. Au programme de cette manifestation, une exposition de différents produits liés à la transformation du lait, des communications de spécialistes du domaine autour des thématiques en relation directe ou indirecte avec cette activité agroalimentaire et des visites guidées dans des élevages. Parmi les thématiques devant être abordées à l'occasion, on peut citer «Production laitière et développement durable» présentée par Mehdi Kherfi, «Le tourisme solidaire comme activité génératrice de revenus (AGR) pour les artisans» (El Hachimi Touzene), «Le savoir-faire fromager en Afrique du Nord» (Mouloud Arkoub), «Place du fromage dans la nutrition, éclairage de la chronologique» (Zoubida Berahou avec Hakima Mira), «Maîtrise des risques sanitaires en relation avec l'industrie laitière et fromagère, risques sanitaires liés aux matériaux en contact avec les denrées alimentaires» (Soraya Mohamed), «Réseau de distribution de la filière lait, structuration des acteurs et performance collective» (Kaben), «Le coaching entrepreneurial : un comportement et une pratique, au service du développement de l'entreprise» (Abderrahmane Sediki et Amar Belaidi), «Coach en développement personnel, état des lieux et propositions et contribution pour une nouvelle stratégie du développement de la filière lait» (Chabane Ait El Hadj). Des recommandations de la rencontre seront formulées à la clôture de ce festival.

Hamid M.

Pour une amélioration du secteur de la santé publique

Pr Nibouche préconise la mise en place d'instituts spécialisés

Le traitement des problèmes de santé publique doivent avoir des instituts de cancer, des reins, de cardiologie..., reliés à l'Institut national de santé publique (INSP).

Par Louisa A. R.

Ph/D. R.

C'est ce qu'estime le Professeur Djamel-Eddine Nibouche, chef de service cardiologie à l'Hôpital Nafissa-Hamoud (ex-Parnet). Les instituts nationaux de santé publique servent de centres de référence et de coordination pour les efforts de protection et d'amélioration de la santé, tel que c'est pratiqué dans différents pays.

Lors de son passage à l'émission «Invité de la rédaction» de la Chaine 3, présentée par Souhila Hachemi, le Professeur El Djamel-Eddine Nibouche a estimé que le traitement des problèmes de santé publique doivent avoir des instituts (de cancer, des reins, de cardiologie...) reliés à l'Institut national de santé publique (INSP). «*C'est à partir de ces instituts là que nous aurons les chiffres et que nous pourrons établir une planification. Leur mise en place est une nécessité absolue*», a-t-il indiqué. Pour le Pr Nibouche, «*l'INSP est le poumon sanitaire d'un pays en matière non seulement de prévention mais aussi de directives qu'il reçoit de la part des instituts de base dont je viens de parler*». «*Ces instituts n'existant pas, comment voulez-vous que l'INSP puisse travailler ?*», s'est-il interrogé.

Evoquant la numérisation des établissements de santé, l'invité a souligné qu'elle était quasi inexistante. «*Comment voulez-vous avoir une structure moderne alors qu'elle n'est pas numérisée ? Il faut donc absolument numériser au plus vite. Ce sont des outils indispensables à la gestion rigoureuse et transparente*», a-t-il, en outre, indiqué. «*Nous avons perdu énormément de temps, nous sommes très en retard*», a regretté le Pr Nibouche.

La numérisation du secteur de la Santé constitue désormais une nécessité impérieuse qui s'impose en matière de modernisation de la gestion des hôpitaux, outre l'amélioration des prestations fournies au citoyen et une meilleure gestion du dossier du patient. Ainsi, la prise en charge numérique des dossiers des patients permettra de gagner du temps aussi bien pour le patient que pour le médecin, avec un CD et un numéro d'identification national permettant d'accéder aux dossiers médicaux et aux données relatives au parcours de soin du patient via son utilisation, et ce, dans l'ensemble du pays. La numérisation du secteur de la Santé a pour principal objectif de prendre en charge le patient, être à son service et l'aider à bénéficier des différents services médicaux, sans souffrance, un objectif pour lequel l'Etat n'a ménagé aucun effort, avait indiqué le ministre de la Santé récemment. Il avait informé que le service numérique dans les hôpitaux sera généralisé avant le mois de juin de l'année en cours, précisant que l'ère du papier est révolue et que les coûts exorbitants de l'utilisation des papiers le seront également. **L. A. R.**

Prévention de l'extrémisme violent au Sahel

Experts et spécialistes saluent l'expérience algérienne

L'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre l'extrémisme violent et la prise en charge de facteurs y conduisant a été saluée par plusieurs experts et spécialistes des questions religieuses, qui ont appelé «*les pays du Sahel et de l'Afrique à suivre la démarche algérienne*». En marge des travaux de la 2e réunion de la série de réunions «L'appel en faveur du Sahel» qui se déroulent depuis dimanche, l'ancien SG et membre fondateur de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS), Youcef Mecheria, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que l'approche algérienne en matière de lutte contre l'extrémisme violent est exemplaire, en ce sens qu'elle a cerné le phénomène de tous les côtés. «*L'Algérie s'est, en effet, attaquée à l'extrémisme violent politiquement et économiquement. Dans ses plans de lutte, elle a toujours prôné le dialogue, l'implication des spécialistes, ainsi que la prise en charge des problèmes*», a-t-il expliqué, estimant que le dialogue est «*la véritable clé pour combattre ce fléau*». La dernière démarche du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en consacrant un milliard de dollars à l'appui du développement dans les Etats africains à travers l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement, va dans le sens de la démarche concluante de l'Algérie contre l'extrémisme violent, à savoir s'attaquer aux facteurs conduisant à ce fléau, notamment la pauvreté et le sous-développement, a ajouté l'islamologue. «*L'ingérence étrangère est la principale raison qui pousse à l'extrémisme violent*», a déploré, par ailleurs, M. Mecheria.

Pour sa part, le membre de la LOPIS et président de la Ligue des prédicateurs de Côte d'Ivoire, Ibrahim Koné, a indiqué que l'expérience de l'Algérie en termes de lutte contre l'extrémisme violent est un modèle à suivre en ce sens qu'elle renseigne sur le fait que «*compter sur soi dans la lutte contre l'extrémisme paie*». «*L'Algérie a combattu seule l'extrémisme et elle a réussi. Elle est aujourd'hui en paix. Elle avance sereinement avec ses hommes et ses institutions sans qu'elle ne soit inquiétée par qui que ce soit. Ceci montre que l'Afrique peut aussi se prendre elle-même en charge sans qu'elle n'attende d'autres parties pour qu'elles viennent à son secours*», a-t-il indiqué, faisant remarquer que les pays du Sahel disposent de beaucoup d'atouts pour vaincre l'extrémisme violent. Interrogée sur l'importance de cette 2e réunion de «L'appel en faveur du Sahel», la consultante auprès de l'Union interparlementaire (UIP), Dr Sarah Markiewics, a indiqué qu'à travers cette conférence, «*nous œuvrons à trouver comment les leaders intercommunautaires et religieux peuvent jouer un rôle dans la prévention de l'extrémisme violent*». «*C'est très important d'apprendre de l'expérience de l'Algérie qui n'a pas seulement une longue expérience avec le terrorisme, mais aussi comment le vaincre et construire un Etat fort et sûr*», a déclaré Mme Markiewics.

Massi Salami

LA QUESTION DU JOUR

Bilan et perspective

Suite de la page une

Mieux, les premiers semblent croire que cette défaite est déjà acquise, qu'elle l'a été dès les premiers temps de la guerre, précisément quand la colonne russe de chars roulant sur Kiev a été contrainte de rebrousser chemin, ne comptant plus pour son salut que sur la rapidité de sa fuite. On saura sûrement un jour les raisons de ce revers aussi inattendu que retentissant. C'est à cet épisode que pense le président ukrainien quand il se dit certain de la victoire finale pourvu que les alliés tiennent leurs engagements. Il ne le dirait pas si Kiev avait été pris ou si les Russes n'avaient pas même essayé de le prendre. Le fait que les Russes aient tenté de s'en emparer sans y parvenir n'est pas quelque chose qui du point de vue des Ukrainiens et de leurs alliés relève du seul passé, d'une certaine façon il détermine aussi ce qui n'est pas encore. Or il n'y a pas que cet échec devant Kiev, il y a aussi le fait que la guerre se poursuive, que son issue reste incertaine, alors qu'elle devrait être déjà terminée eu égard au rapport des forces en présence. Elle n'a pas été encore gagnée par les Russes ? Alors c'est qu'elle ne le sera pas par eux, alors c'est qu'ils sont en train de la perdre, même qu'ils l'ont déjà perdue. Ainsi pensent les Ukrainiens et leurs alliés. Or jamais les Russes n'ont dit que cette guerre allait être pour eux une promenade de santé. Ils ont pris sa mesure en la faisant, ils y sont entrés progressivement tout en s'y adaptant, comme si elle existait déjà et qu'ils la découvraient peu à peu. A la réflexion, peut-il en être autrement s'agissant d'un conflit dont à peu près tout le monde convient qu'il est de nature à changer l'ordre du monde ? Une guerre avec un enjeu aussi considérable ne peut que dicter ses conditions à tous, à ses protagonistes directs comme aux autres, imposer à tous ses lois inconnues et son temps d'accomplissement. Si c'est à l'ordre du monde qu'elle s'attaque, alors peu de pays et de régions échapperont à sa force d'attraction, à sa gravité. Les alliés de l'Ukraine eux aussi sont d'avis que ce qui s'y joue n'est rien d'autre que l'ordre du monde, sauf que pour eux il faut le garder dans sa forme actuelle, le défendre contre la Russie aujourd'hui, et demain également contre la Chine. Car pour eux, il ne fait déjà plus de doute que celle-ci sera bientôt happée par son tourbillon au rayon croissant.

M. H.

Algérie/Grande-Bretagne

Le général d'Armée Chanegriha reçoit le ministre d'Etat chargé des Forces armées britanniques

■ *Le général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a reçu, dimanche, au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire, James Stephen Heappey, ministre d'Etat chargé des Forces armées britanniques, qui effectue une visite en Algérie, à la tête d'une importante délégation, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.*

Par Halim N.

Le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces, les chefs de Départements et les directeurs centraux de l'état-major de l'Armée nationale populaire et du ministère de la Défense nationale, ainsi que les membres de la délégation britannique, ont pris part à cette rencontre, précise la même source.

Lors de cette audience, les deux parties ont abordé «*l'état de la coopération militaire entre les armées des deux pays et les moyens de son renforcement*», évoqué «*les défis sécuritaires qui se posent au monde, en général, et au continent africain, en particulier*», et échangé les points de vue sur les «*différentes questions d'intérêt commun*», note le communiqué.A cette occasion, le général d'Armée a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue au responsable britannique, ainsi qu'à la délégation qui l'accompagne, en soulignant que cette visite en Algérie s'inscrit dans «*le prolongement des précédentes visites qui ont permis aux deux parties d'évoquer des sujets d'actualité et d'intérêt commun*».

«*Votre visite en Algérie intervient quelques jours après celle effectuée par le Maréchal de l'Air Martin Eliott Sampson, haut conseiller de la défense pour la région MENA, qui a permis aux deux parties d'évoquer des sujets d'actualité et d'intérêt commun. De telles activités et rencontres représentent des opportunités pour promouvoir le dialogue stratégique entre l'Algérie et la Grande-Bretagne au niveau des aspirations de nos institutions respectives*», a-t-il affirmé.

Le général d'Armée a également souligné «*l'entière disposition et la ferme volonté du Haut Commandement de l'ANP à consentir les efforts nécessaires pour l'instauration d'une dynamique de coopération bénéfique pour les deux armées*».

«*A ce titre, je tiens à vous assurer de l'entière disposition et la ferme volonté du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire pour consentir les efforts nécessaires, à même d'instaurer une dynamique de coopération bénéfique pour nos institutions respectives, qui repose sur des échanges francs et une vision objective et pragmatique*», a-t-il indiqué.

Le gsénéral d'Armée a, en outre, mis en exergue «*la qualité des relations entretenues par les deux pays, particulièrement en termes d'échange des expériences dans le domaine de la lutte antiterroriste et la formation*».

«*Au chapitre de la coopération militaire bilatérale, nous nous félicitons de la qualité des relations, ainsi que de la volonté affichée par les hautes autorités des deux pays pour les promouvoir davantage, particulièrement dans les domaines d'intérêt commun, à l'instar de l'échange des expériences dans la lutte antiterroriste et la formation*», a-t-il soutenu.

«*Par ailleurs et dans l'objectif de la diversification des activités de notre coopération bilatérale, nous pouvons engager les concertations nécessaires, en vue de dégager les opportunités offertes dans les différents domaines et les moyens de leur concrétisation*», a-t-il ajouté.

La rencontre a constitué, en outre, une opportunité pour «*échanger les analyses sur les questions d'intérêt commun*», relève le communiqué.

A ce titre, le responsable britannique a mis l'accent sur «*la disposition de son pays à promouvoir davantage la coopération militaire bilatérale entre les deux pays dans les différents domaines*».

Au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques avant que James Stephen Heappey, ministre d'Etat, chargé des Forces armées britanniques, ne procède à la signature du livre d'or de l'état-major de l'ANP, conclut le communiqué du MDN.

James Stephen Heappey reçu également par Belani

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, a reçu, dimanche, au siège du ministère, James Stephen Heappey, vice-ministre de la Défense chargé des Forces armées britanniques, et membre du Parlement qui effectue une visite en Algérie, indique un communiqué du ministère. A cette occasion les deux parties ont eu «*des entretiens approfondis sur l'état des relations algéro-britanniques et les moyens de les renforcer et de les hisser aux niveaux reflétant les capacités et les ambitions des deux pays amis*».

Selon le communiqué, «*les concertations algéro-britanniques ont porté notamment sur la coopération entre les deux pays dans le domaine sécuritaire, les deux parties ayant salué dans ce contexte, la coordination bilatérale fructueuse dans ce domaine sensible, et exprimé leurs volonté commune de la développer et de l'élargir à l'avenir, notamment à la lumière des grands défis imposés par la situation sécuritaire vulnérable et non-stable dans la région du Sahel*».

Sur un autre plan, les entretiens algéro-britanniques ont porté sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye, au Mali et dans la région du Sahel en général.

A ce propos, «*le responsable britannique de haut niveau a salué les efforts importants déployés par l'Algérie en vue de rétablir la stabilité et la sécurité au Mali et en Libye, exprimant le profond intérêt de son pays à l'approche algérienne inclusive pour réaliser la sécurité dans la région du Sahel*».

Il a également exprimé «*le souci de son pays d'accroître la coopération et la coordination avec l'Algérie ainsi que l'ensemble des partenaires internationaux concernés pour appliquer cette approche, à même de restaurer la stabilité et la sécurité et hisser le niveau de développement dans cette région sensible*».

S'agissant de la question du Sahara occidental, les parties algérienne et britannique ont affirmé «*leur soutien aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan De Mistura, visant à encourager les deux parties au conflit à relancer le processus de négociations dans le but de parvenir à une solution politique permanente, mutuellement acceptable, assurant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux principes de la légalité internationale*».

H. N.

Ouverture à Alger

Quatrième Salon international des systèmes de sécurité, protection de l'environnement et anti-incendie

Le 4e Salon international des systèmes de sécurité, protection de l'environnement et anti-incendie (2SPRO) a ouvert ses portes, dimanche, au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), avec la participation de plus de 50 exposants. Le salon, inauguré par le directeur général de la compétitivité industrielle au ministère de l'Industrie, Abdelaziz Guend, dure 4 jours (jusqu'au 1er mars), où 51 exposants locaux et étrangers de Tunisie, de France et d'Italie présentent des solutions liées à la prévention des risques industriels et à la protection anti-incendie. En marge de la manifestation, une journée d'étude a été organisée sur la sécurité industrielle, au cours de laquelle M. Guend a affirmé que la sécurité industrielle dans les lieux d'activité industrielle est prioritaire dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques du secteur de l'Industrie, rappelant la mobilisation de nombreux textes législatifs et de mesures réglementaires et techniques nécessaires pour éviter les accidents et réduire leurs risques en insistant sur «*l'amélioration continue du niveau de sécuritédes installations économiques et la promotion et la consolidation de la culture de sécurité au travail*».

Dans ce cadre, le responsable a rappelé la loi 20/04 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable et le décret exécutif n° 335-09 déterminant les modalités d'élaboration et de mise en œuvre des plans internes d'intervention, outre la création de la Délégation nationale aux risques majeurs, le soutien et l'accompagnement des exploitants des installations industriels, et l'élaboration d'un système de gestion de la sécurité industrielle conformément à la norme internationale en vigueur dans ce domaine (ISO 45000).

Kamel L.

Monnaie et crédit

Le projet de loi la répond aux exigences de la transition numérique

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb, a affirmé que le projet de loi relatif à la monnaie et au crédit répondait aux exigences de la transition numérique et à l'utilisation massive des technologies, précisant que le texte constituait la base fondamentale permettant de garantir un développement économique harmonieux et rationnel.

Par Salima K.

Lors de son exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), réunie pour débattre dudit projet de loi, sous la présidence de Lakhdar Salmi, président de la commission, M. Taleb a fait savoir que le texte «*est l'une des lois fondatrices de l'économie et du système financier qui fixe les principes fondamentaux régissant le fonctionnement du système bancaire, sa gouvernance, les procédures du contrôle interne et les règles de gestion des risques auxquels il fait face*».

Le projet de loi porte également sur les responsabilités des autorités compétentes pour le contrôle et l'organisation de ce système, a poursuivi le même responsable, insistant sur l'impératif pour le secteur des Finances de suivre le rythme de la nouvelle dynamique reposant sur l'économie du savoir et le numérique, et de s'ouvrir à de nouveaux acteurs pour se mettre au diapason des nouvelles orientations et des nouveaux besoins du consommateur en termes de prestations financières.

Evoquant les mesures les plus importantes énoncées dans le projet de loi, le gouverneur de la BA a affirmé qu'il s'agit, en premier lieu, de renforcer la gouvernance de la BA, du Conseil de la monnaie et du crédit et de la Commission bancaire, soulignant que «*les modifications ayant touché la composante du conseil d'administration de la BA et l'adoption du système de mandat pour l'exercice de la fonction de Gouverneur de la BA et de vice-gouverneurs, visent à apporter plus d'efficacité à l'exercice de ces fonctions en tant qu'autorité monétaire et de contrôle, notamment à la lumière de ses prérogatives dans le cadre de la stabilité financière et la mise en place d'une stratégie nationale pour le développement des moyens de paiement*».

L'élargissement des prérogatives du Conseil de la monnaie et du crédit vise à «*lui permettre d'accompagner les mutations que connaît la scène bancaire et d'organiser l'action des nouveaux acteurs sur la scène bancaire en les autorisant à exercer les activités qui leur sont confiées*», a-t-il poursuivi.

M. Taleb a précisé, dans ce sens, que le projet de loi consacrait une plus grande flexibilité à l'organisation de l'activité des nouveaux acteurs, à l'instar des banques numériques, des banques d'investissement et des prestataires des services de paiement en confiant cette mission au Conseil de la monnaie et du crédit qui se chargera de la mise en place des règles d'organisation pour leur développement. Le projet de loi consacre, également, le rôle de la commission bancaire «*en tant qu'autorité de supervision chargée de contrôler l'ensemble des établissements soumis à la loi sur la monnaie et le crédit*», selon les explications avancées par le Gouverneur.

Il a également évoqué la proposition de créer la Commission de stabilité financière avec une composante élargie à toutes les instances du secteur financier dans le cadre des missions assignées aux banques centrales depuis la crise financière mondiale de 2008, étant «*un mécanisme préventif pour faire face aux crises financières et les gérer lors de leur survenue*».

Evoquant les nouveaux outils de la politique monétaire créée en vertu du projet de loi, dont la possibilité «*d'émettre des titres de créance par la Banque d'Algérie et d'effectuer des opérations de change à des fins de politique monétaire*», M. Taleb a expliqué que le texte permettait l'adaptation des outils de la politique monétaire pour encourager la finance verte et le développement durable. Par ailleurs, le texte permettra à la BA d'émettre une forme numérique de monnaie appelée «le dinar numérique algérien», une mesure devant préserver et consolider le rôle de la Banque centrale en tant qu'autorité monétaire, avance le Gouverneur, ajoutant que «*le maintien de la stabilité financière exige de la Banque d'Algérie, dans le cadre de la loi, à titre exceptionnel et en dernier ressort, de présenter une liquidité d'urgence en faveur d'une banque solvable confrontée à un problème de liquidité temporaire*». Le texte consacre également la finance islamique dont les services et produits peuvent être commercialisés par les guichets des banques et établissements financiers traditionnels. Ce projet permet, en outre, l'ouverture de banques spécialisées exclusivement dans la commercialisation de tels produits, précise M. Taleb. Il a expliqué, à ce propos, que ces démarches «*pourraient contribuer au développement de l'inclusion financière et contrôler la circulation des fonds thésaurisés pour les mettre au service de l'économie nationale*».

S. K.

Agence nationale de gestion des micro-crédits

Porter la valeur des investissements dédiés à l'artisanat à 1 milliard DA

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, a annoncé à Alger, l'augmentation de la valeur des investissements dédiés à l'artisanat par l'Agence nationale de gestion des micros crédits (Angem) de 500 millions DA à 1 milliard de DA. Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une exposition sur l'exportation des produits artisanaux, organisée à Dar El-Djazair, Palais des expositions d'Alger, M. Oualid a fait savoir que ces financements permettront de donner une impulsion au secteur de l'Artisanat au niveau national afin de les aider à exporter. Parallèlement à l'augmentation de la valeur des financements, l'Angem devra lancer de nouveaux mécanismes pour accompagner les artisans à même de leur permettre de faire la promotion de leurs produits au niveau national et international, selon le ministre. Ces mécanismes portent, entre autres, sur la facilitation de la commercialisation de leurs produits sur les plateformes numériques, notamment celles créées par les start-up et la promotion de l'exportation via des colis postaux, notamment par l'intermédiaire de l'entreprise EMS, filiale d'Algérie Poste, précise le ministre. Pour sa part, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a affirmé, dans une allocution prononcée à cette occasion, qu'il sera procédé, en coordination avec tous les secteurs concernés, à la suggestion de solutions adéquates et la prise de mesures nécessaires pour prendre en charge des préoccupations des artisans, notamment celles ayant trait aux transactions bancaires, les procédures douanières et les facteurs de développement du produit et d'amélioration de sa qualité à travers la fourniture des matières premières et la facilitation de leur acquisition de manière collective. Ces mesures qui seront examinées, comprennent l'exemption des procédures de transit à l'exportation pour les produits artisanaux dans la limite d'un certain montant, la réduction des prix de stockage des produits de l'artisanat pendant le processus de transit en se contentant de l'obligation de domiciliation bancaire, ainsi que l'augmentation du plafond de la valeur des exportations autorisées par la poste, et l'octroi de prêts bancaires à court terme destinés à l'exportation et des facilités pour les transactions financières dans le cadre de la commercialisation électronique. A la protection des produits de l'artisanat de la contrefaçon et l'octroi de financements dans le cadre des dispositifs de soutien pour la participation permanente des artisans aux expositions et salons internationaux spécialisés à l'étranger, s'ajoute l'implication des membres de la communauté nationale intéressés par la commercialisation des produits de l'artisanat à l'étranger, selon le ministre. M. Hamadi a souligné l'importance du secteur de l'Artisanat, sur lequel «*le gouvernement mise comme l'une des alternatives qui contribuent à la diversification des sources de revenu national à travers la création d'activités, la création d'emplois et la résorption du chômage, en créant des entreprises artisanales productives et peu coûteuses par rapport à d'autres activités économiques*». Lors de cette exposition, les deux ministres ont écouté les expériences et les préoccupations de certains artisans dans le domaine de l'exportation, ainsi que certaines des difficultés et défis auxquels ils sont confrontés. Cette exposition, organisée par les deux ministères, vise à mettre en valeur le grand potentiel des artisans algériens. Ainsi, de nombreux produits ont été exposés tels que la décoration traditionnelle, la fabrication de pièces d'art, les gravures sur bois et sur cuivre, les bijoux traditionnels, le textile, le cuir et la poterie.

Farid L.

Energie et mines

Arkab examine avec l'ambassadeur chinois le développement de la coopération bilatérale

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, dimanche à Alger, l'ambassadeur chinois en Algérie, Li Jian, avec lequel il a examiné les voies et moyens de développer la coopération bilatérale dans les différents domaines du secteur, indique le ministère dans un communiqué.

Lors de cette audience, tenue au siège du ministère, les deux parties ont salué les relations «*traditionnelles et historiques*» entre les deux pays, notamment dans le domaine de l'énergie et des mines, selon la même source. Aussi, les entretiens ont porté sur «*le développement et le renforcement des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures* (amont et aval)*, les nouvelles technologies et dans la recherche et développement, notamment à travers les projets de partenariat en cours et à venir entre Sonatrach et les entreprises chinoises*».

Les deux parties ont également examiné l'état d'avancement de projets miniers en partenariat avec les entreprises chinoises qui sont le projet de développement du gisement de fer de Gara Djebilet ainsi que le projet phosphate intégré (PPI).

A l'occasion, M. Arkab a rappelé la disponibilité de l'Algérie à «*développer et approfondir la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, notamment les énergies nouvelles et renouvelables*», est-il souligné. De son côté, l'ambassadeur chinois a exprimé sa satisfaction quant à la qualité «*des relations historiques*» qui lient les entreprises des deux pays et a réaffirmé «*l'engagement de la partie chinoise à renforcer sa présence en Algérie*», ajoute le communiqué.

N. T.

Naâma

Création de six circuits touristiques

■ *La Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Naâma a créé six circuits touristiques thématiques dans le cadre de la contribution à la promotion du tourisme interne, a-t-on appris auprès de cette instance.*

Par Younès H.

Les circuits, créés en coordination avec les différentes instances de l'exécutif, la société civile et les agences de tourisme et de voyages, comportent des sites archéologiques, culturels, historiques et religieux proposés aux visiteurs, a indiqué le directeur du secteur, Benmazouz Abdelhalim, en marge d'une journée d'information sur la promotion de la destination touristique de Naâma, à l'occasion de la célébration de la Journée arabe du tourisme.

Les six circuits offrent une fourchette d'options qui convient aux différentes catégories de la société en intégrant l'écotourisme dans le circuit pour permettre aux amateurs de randonnées et de sports de montagne et autres aventuriers de découvrir la nature des hauteurs du Parc national de Djebel Issa, des oasis de la wilaya et de ses zones humides. Un circuit a été suggéré pour visiter les stations des gravures rupestres, des sites d'outils en pierre et des grottes, en plus des restes de fossiles et de dinosaures à Rouis El Jir, dans la commune de S'fisifa, découverts dans le site le «Géant des k'sours». Le secteur propose aux amateurs de circuits culturels, historiques et religieux, plusieurs sites dont ksar de Cheikh Bouâmama, d'anciens k'sours, mosquées, zaouïa et mausolées, de même que des centres de détention érigés durant la période coloniale française, tandis que d'autres circuits touristiques seront inclus durant l'année en cours, a-t-on ajouté de même source.

D'autre part, M. Benmazouz a évoqué l'adoption d'une structure touristique modèle, celle de la formule hébergement chez l'habitant, au niveau de l'ancien k'sar de Tiout, dans le but de mettre en valeur et d'apprécier les coutumes, les traditions et le style architectural de cette zone touristique. Cette opération se veut une première étape avant la généralisation de cette formule dans différents endroits de la wilaya, dans le but de renforcer les investissements et d'améliorer les circuits touristiques de la wilaya.

La journée d'information pour la promotion de la destination touristique de la wilaya, abritée à la maison de la culture Ahmed-Chami de Naâma, a été marquée par l'organisation d'une exposition sur les potentialités touristiques de la région, ainsi que la présentation d'une communication sur la gestion des flux touristiques et l'organisation de circuits touristiques avec le concours des partenaires du secteur que sont les opérateurs et les associations touristiques.

Y. H.

Khenchela

Raccordement de 223 foyers au réseau de gaz naturel dans trois communes

Un total de 223 foyers, répartis sur les communes de Babar, Djellal et d'Ouled Rechache, dans la wilaya de Khenchela, a été raccordé au réseau de gaz naturel, a-t-on appris, hier, auprès d'un cadre de la Direction locale de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg). Il s'agit de 109 habitations dans la commune de Babar, 64 logements au village de «Hedidane» dans celle de Djellal, en plus de 50 autres dans la commune d'Ouled Rechache, a précisé le chargé de communication et d'information au sein de cette direction, Mohamed Tahar Boukhil. L'enveloppe financière allouée à cette opération estimée à 20 millions DA a été s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement affecté au bénéfice de la wilaya de Khenchela et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, a-t-il indiqué. Ce programme, a fait savoir le même responsable, consiste en le raccordement au réseau de gaz naturel de cinq groupements d'habitation situées dans les régions de Babar, d'Ouled Rechache et de Djellal. M. Boukhil a encore révélé que les actions liées à l'approvisionnement des dites zones en énergie gazière ont nécessité l'installation d'un réseau de transport et de distribution long de 10,4 km. Il est à signaler que des efforts se poursuivent pour le parachèvement du programme portant raccordement de 98 sites d'habitation aux réseaux d'électricité et de gaz à travers les différentes communes de la wilaya de Khenchela, au titre du premier semestre de l'année 2023.

A. O.

Secteur des transports à Béjaïa

Beldjoud inspecte les projets en cours de réalisation

Le ministre des Transports, Kamel Beldjoud, a affirmé hier à partir de Béjaïa où il visitait l'Entreprise publique de construction et de réparation navales (Erenav), sise au port de Béjaïa, que *«nos bateaux seront désormais réparés chez nous»*. Il dira : *«Nous n'avons pas besoin d'envoyer nos embarcations à l'étranger pour l'entretien, la maintenance et la réparation, alors que nous avons, actuellement, toutes les compétences requises, dont les ateliers, les moyens humains, techniques et mécaniques»*. Le ministre des Transports a demandé, à l'occasion, *«la réduction des délais de livraison des travaux d'extension de l'aéroport Abane-Ramdane et du port de Béjaïa»*. Il a jugé que *«le délai de réalisation des travaux qui est de 36 mois est trop long»*. Il a demandé à l'entreprise Cosider de travailler avec trois équipes, soit en 3x8. L'hôte de Béjaïa s'est également rendu avec la délégation de la wilaya, à sa tête le wali et le président de l'APW, au port de pêche de Tala Guilef, afin d'inspecter l'infrastructure qui est également en travaux. Il a également exigé de l'entreprise l'accélération des travaux.

H. Cherfa

Rentrée professionnelle à Chlef

Plus de 3 000 postes pour les bénéficiaires de l'allocation chômage

Plus de 3 000 postes pédagogiques ont été affectés par la Direction de la formation et de l'enseignement professionnel de Chlef aux bénéficiaires de l'allocation chômage, a-t-on appris auprès de cette structure. *«Le secteur de la Formation professionnelle a affecté 3 110 postes pédagogiques aux bénéficiaires de l'allocation chômage»*, a indiqué la chargée du service apprentissage au niveau de cette direction, Safia Salem Attia, en marge de la rentrée de la session professionnelle de février au Centre de formation professionnelle «Dahmane-Sabaihia-Benhalima» de Chettia. Elle a souligné l'inscription de cette opération dans le cadre de *«l'accompagnement des bénéficiaires de l'allocation chômage et de leur qualification dans différentes spécialités, dont la couture, la broderie, l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'artisanat et les métiers du textile»*. *«La session de septembre écoulée a enregistré la sortie de 2 412 bénéficiaires de l'allocation chômage dans ces mêmes spécialités»*, a ajouté Mme Safia Salem Attia, signalant que 716 autres bénéficiaires sont actuellement en cours de formation. A noter que la nouvelle session assure une offre globale de 9 680 postes pédagogiques dans différentes spécialités, dont 11 nouvellement introduites dans les domaines de l'industrie alimentaire, l'agriculture, le bâtiment, l'environnement et les ressources en eau. Cette rentrée a également vu la signature d'une convention entre la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels et l'Ecole des enfants inadaptés mentaux de Chettia, dans le but d'assurer une formation qualifiante à cette catégorie sensible et faciliter leur insertion professionnelle et sociale. Quelque 300 places pédagogiques ont été affectées à la formation des maîtres d'apprentissage, au titre de cette nouvelle session, contre 362 postes au titre de la session de septembre dernier. Le maître d'apprentissage est le formateur assurant l'encadrement de la formation et du suivi de l'apprenti au sein de l'établissement employeur. Il bénéficie durant son cursus d'une formation en pédagogie, communication et textes organisant le secteur de l'apprentissage. La wilaya de Chlef compte 27 établissements de formation, dont 24 CFPA, deux instituts nationaux spécialisés et un institut d'enseignement professionnel.

Racha B.

Nouvelle œuvre de Abdelkrim Tazaroute

La mémoire nationale ravivée

■ *Le journaliste et critique de cinéma, Abdelkrim Tazaroute, porte un éclairage sur le cinéma algérien dans sa dernière œuvre intitulée «Cinéma algérien et guerre de Libération nationale : l'image du héros». Dédié au combat libérateur à travers ses hauts faits et héros portés à l'écran au lendemain de l'indépendance, ce livre se veut une référence pour connaître une belle période de l'histoire du cinéma algérien.*

Par Abla S.

Paru récemment aux éditions Anep, cet essai de 129 pages remonte aux premiers films qui ont marqué le 7e art algérien, consacré, durant les premières années, à des productions mettant en valeur les sacrifices du peuple algérien et glorifiant le combat libérateur et ses héros. Préfacé par l'universitaire et critique de cinéma Ahmed Bedjaoui, l'ouvrage revisite le jeune cinéma algérien, né d'abord dans le maquis, à travers les premières œuvres documentant de hauts faits de guerre.

Dans sa préface, Ahmed Bedjaoui souligne que ce livre a le mérite de «*contribuer à raviver la mémoire nationale et pose des questions importantes sur la filmographie dédiée à la guerre de lLibération, fondatrice de la personnalité nationale contemporaine*». Subdivisé en trois parties, l'ouvrage donne une chronologie des premiers films dédiés au combat libérateur. Pour l'auteur, l'Algérie indépendante «*misait sur le cinéma*» pour perpétuer la mémoire des héros de la nation durant la guerre de Libération.

Dans la première partie intitulée «*Révolution sur grand écran*», l'auteur s'étale sur la production de films sur l'histoire de l'Algérie, notamment ceux consacrés à la Révolution de Novembre, réalisés depuis les années 1970 aux plus récents des jeunes cinéastes algériens qui n'ont pas abandonné la thématique historique.

Les premières productions cinématographiques ont vu le jour en 1965 avec «*Une si jeune paix*», une fiction de Jacques Charby, suivie de «*L'Aube des damnés*», un long métrage documentaire d'Ahmed Rachedi, puis «*La nuit a peur du soleil*» de Mustapha Badie, «*Le vent des Aurès*» de Hamina, «*Hassan Terro*» de Mohamed Lakhdar ou encore «*La bataille d'Alger*», un long métrage de Gilio Pontecorvo sorti en 1966 qui restitue la bataille d'Alger de l'année 1957. Au début des années 1970, Ahmed Rachedi réalisera «*L'opium et le bâton*», Mohamed Zinet signera «*Tahia ya dido*» et Amar Laskri sort «*Patrouille à l'est*», qualifié par l'auteur de «*chef-d'œuvre du cinéma réaliste de la vie au maquis*». L'ouvrage revient également sur les films réalisés par des cinéastes engagés et militants anticolonialistes, à l'image de René Vautier, Pierre Clément et Cécile Decugis, militante du réseau Jeanson (Porteurs de valise) qui réalisera en 1957 «*Les réfugiés*», «*premier court métrage algérien*». Dans la deuxième partie, l'ouvrage porte un regard rétrospectif sur une sélection de treize films dédiés à la guerre de Libération tels que «*La Bataille d'Alger*»(1966) de Gillo Pontecorvo, l'un des premiers films sur le combat libérateur, «*Chroniques des années de braise*» (1975) de Mohamed Lakhdar Hamina.

L'auteur a également rendu hommage à des cinéastes et figures marquantes de la scène artistique algérienne, à travers des portraits dédiés à de grands noms du 7e art algérien comme les comédiens disparus Sid Ali Kouiret, Rachid Farès, Mustapha Preure, Chafia Boudraâ, Ahmed Benaissa, Said Hilmi, le producteur Yacef Saâdi, les cinéastes Yamina Bachir-Chouikh, Cherif Aggoune ou encore Farouk Beloufa.

A. S.

Colloque sur le civisme à Oran

La vision civilisationnelle de Malek Bennabi revisitée

Des participants à un colloque international sur le civisme ont mis en exergue, dimanche à Oran, la vision civilisationnelle du penseur algérien Malek Bennabi, basée sur l'homme comme levier du progrès de la Nation.

Le Dr Zahir Abou-Dahaj, professeur au département de philosophie de l'université d'Oran 2 «Mohamed-Benahmed», a indiqué dans une intervention intitulée «L'homme civilisé chez Malek Bennabi», que le concept d'homme occupait une «*position centrale*» dans le projet civilisationnel de Bennabi. Il a soutenu que l'obsession d'établir une véritable philosophie pour l'homme a dominé le penseur Malek Bennabi, qui produit des textes intéressant les dimensions psychologique, sociale, anthropologique et historique entrant dans la formation de la personnalité de l'individu. Il a ajouté que le penseur Algérien était surtout mû par l'efficacité ouvrant la voie à la créativité et à l'innovation, renforçant les capacités et les talents pour former un modèle de personne civilisée. Le même intervenant a fait savoir que la pensée de Malek Bennabi était ouverte aux acquis des sciences humaines et sociales, et ceux de la science expérimentale et technique. Il s'est appuyé sur eux, avec sa base religieuse et philosophique, pour présenter un projet profond qui éclaire sa vision de l'homme et comment affiner son comportement.

«*Malek Bennabi s'est appuyé, dans son étude, sur l'homme sur quatre dimensions: éthique, esthétique, logique pratique, en plus de la dimension technique et industrielle, des dimensions qui font que le bon goût s'imprime dans l'esprit des individus et leur envoie une tendance à la bienveillance dans le travail et l'aspiration à des habitudes et une efficacité dans la production et la motivation des gens*», a-t-il ajouté. Le Dr Abou-Dahaj a affirmé que Malek Bennabi ne considérait pas les principes de l'éthique d'un point de vue philosophique, mais plutôt en termes de recherche de la force de cohésion nécessaire pour les individus. La direction morale pour lui réalise l'harmonie sur le chemin, l'unité dans le but, évitant le gaspillage de temps et d'efforts.

Pour sa part, le Dr Ahmed Dhiaa Eddine Hussein, professeur à l'Université de Yarmouk (Jordanie), a souligné, dans une intervention intitulée «L'éducation civique à la lumière de la religion chez Malek Bennabi», que ce dernier fait partie des penseurs qui font de la science une arme puissante pour découvrir les causes du déséquilibre chez l'homme afin de le traiter. Pendant trente ans de sa vie, il a présenté la quintessence de ses études et les traces du passé et du présent des sociétés humaines pour parvenir à une analyse précise de la méthode d'avancement du progrès civilisationnel des musulmans. Il a souligné que dans sa vision de l'avancement culturel et éducatif de la nation, Malek Bennabi évoquait une éducation efficace qui contribue à la préparation de la jeunesse d'une manière saine qui le qualifie à être un acteur dans cet univers, en assumant les coûts et en coexistant positivement avec les membres de sa société.

Les travaux du colloque international sur le civisme, organisé par le Haut Conseil Islamique, se sont poursuivis, pour leur troisième et dernier jour, hier à la mosquée pôle Abdelhamid-Ibn-Badis à Oran, avec la présentation d'un ensemble d'interventions.

L. B.

Producteur de «West Side Story»

Walter Mirisch est mort

Le producteur américain Walter Mirisch, connu pour «*West Side Story*» ou «*Certains l'aiment chaud*», est mort à l'âge de 101 ans, a annoncé, dimanche, l'Académie des Oscars. L'oscarisé, dont la carrière s'est étendue sur six décennies et qui était également un ancien président de l'Académie, est mort le vendredi 24 février 2023 à Los Angeles, a précisé l'organisation dans un communiqué. L'Académie a été «*profondément attristée d'apprendre le décès de Walter*», ont déclaré le directeur général Bill Kramer et la présidente Janet Yang dans le communiqué, saluant un «*véritable visionnaire*». «*Il a eu un impact puissant sur la communauté cinématographique et l'Académie* (...) *Sa passion pour le cinéma et l'Académie n'a jamais faibli, et il est resté un ami et un conseiller très cher*», ont-ils ajouté. Walter Mirisch, né à New York le 8 novembre 1921, a été honoré trois fois par l'Académie. Il a reçu l'Oscar du meilleur film pour «*Dans la chaleur de la nuit*» (1967), le prix en mémoire d'Irving G. Thalberg pour la «*qualité élevée et constante de sa production cinématographique*» ainsi que le prix humanitaire Jean-Hersholt. Sa société de production, Mirisch Company, créée en 1957 avec ses frères Harold et Marvin, est à l'orgine de plusieurs films cultes tels que «*Certains l'aiment chaud*» (1959), «*Les sept mercenaires*» (1960), «*West Side Story*» (1961), «*La Grande Évasion*» (1963), «*La Panthère rose*» (1963) ou encore «*L'Affaire Thomas Crown*» (1968).

R. I.

Nouvelles violences en Cisjordanie

Une ville attaquée par des colons israéliens

■ *Murs noircis par le feu, vitres brisées et voitures calcinées : les habitants de la ville palestinienne de Huwara, en Cisjordanie occupée, ont découvert, hier, les dégâts d'une attaque menée par des colons israéliens après la mort de deux d'entre eux par des tirs palestiniens.*

Par Rosa C.

Fait rare, les autorités israéliennes ont appelé les colons au calme après ce nouvel épisode de violences qui intervient alors que le conflit connaît déjà une nette escalade et que des responsables de chaque côté se sont engagés, lors d'une réunion dimanche en Jordanie, à «*prévenir toute nouvelle violence*». Dimanche soir, des dizaines de colons israéliens sont entrés à Huwara, petite ville du nord de la Cisjordanie occupée où les tensions sont fréquentes. Ils ont jeté des pierres vers des habitations palestiniennes, incendié des bâtiments, des poubelles et des voitures, a constaté un journaliste de l'AFP. Plus de 350 Palestiniens ont été blessés, la majorité d'entre eux souffrant d'inhalation de gaz lacrymogènes, a déclaré le Croissant-Rouge palestinien. Au petit matin, une décharge avait des airs de cimetière de voitures, avec des dizaines de véhicules calcinés. Tous les commerces de la rue principale sont fermés, a constaté un journaliste de l'AFP.

«*Ils ont brûlé tout ce qu'ils ont trouvé*», a raconté à l'AFP un habitant, Kamal Odeh : «*Ils ont incendié plus de 20 bâtiments, dont des magasins, des maisons. Même les arbres n'ont pas été épargnés. Il n'y a pas eu d'arrestations pour l'heure*», a déclaré l'armée à l'AFP. Elle avait auparavant dit avoir évacué des dizaines de Palestiniens de leurs maisons menacées par des incendies et fait état d'«*émeutes*». D'après Wajeh Odeh, membre de la municipalité de Huwara, plus de 100 voitures ont été incendiées et 30 maisons brûlées ou endommagées. Ces événements interviennent après que deux jeunes colons israéliens ont été tués par balle dimanche alors qu'ils se trouvaient en voiture près de Huwara, ce que le gouvernement a qualifié d'«*attentat terroriste palestinien*». Puis dans la soirée, un Palestinien a été tué par balle alors que les forces israéliennes et des colons sont entrés à Zaatara, un autre village près de Naplouse. L'armée a indiqué à l'AFP qu'elle ne lui avait pas tiré dessus. «*Nous voulons de la sécurité, mais la responsabilité d'assurer la sécurité dépend uniquement de l'armée*», a déclaré à des journalistes hier Esty Yaniv, la mère des deux colons, qui doivent être inhumés dans la journée. Israël occupe la Cisjordanie, un territoire palestinien, depuis 1967. «*Nous ne pouvons tolérer une situation dans laquelle des citoyens se font justice eux-mêmes*», a déclaré le ministre israélien de la Défense, Yoav Gallant, en visite à Huwara, après des propos similaires du ministre de la Sécurité nationale Itamar Ben Gvir, de maires de colonies et du Premier ministre, Benjamin Netanyahu. A la tête depuis fin décembre d'un des gouvernements les plus à droite de l'histoire d'Israël, qui compte plusieurs ministres eux-mêmes colons en Cisjordanie, M. Netanyahu a demandé à ce qu'on laisse «*les forces de sécurité accomplir leur mission*». Des organisations israéliennes de défense des droits humains ont dénoncé un «*progrom*», «*soutenu*» par le gouvernement israélien, d'après «La paix maintenant». Le mouvement Hamas, au pouvoir dans la bande de Ghaza, a appelé à combattre «*le terrorisme des colons*», tandis que le président palestinien, Mahmoud Abbas, a accusé Israël de «*protéger les actes terroristes perpétrés par des colons*» dans cette zone de Cisjordanie. L'armée a multiplié depuis près d'un an dans le nord de la Cisjordanie les opérations présentées comme «*antiterroristes*». Mercredi, onze Palestiniens ont été tués à Naplouse dans l'incursion militaire la plus meurtrière menée par l'armée israélienne en Cisjordanie depuis 2005 au moins. Depuis le début de l'année, le conflit israélo-palestinien a coûté la vie à 63 Palestiniens (parmi lesquels des membres de groupes armés et des civils incluant des mineurs) et à onze civils (dont trois mineurs et des colons) et un policier israéliens ainsi qu'une Ukrainienne, selon un décompte de l'AFP réalisé à partir de sources officielles israéliennes et palestiniennes. **R. C.**

Ph. > D. R.

Commentaire

Autonomie

Par Fouzia Mahmoudi

La direction du Parti socialiste qui a suivi La France Insoumise tête baissée depuis les dernières élections législatives, peut difficilement se plaindre désormais de l'alliance dévorante dans laquelle elle s'est enferrée. Regrettant aujourd'hui la stratégie de blocage de LFI qui a paralysé les débats sur la réforme de la retraite, le socialiste Boris Vallaud appelle à une réflexion sur le fonctionnement à venir de la coalition. La coalition de la gauche, la Nupes, n'a pas «*montré son meilleur visage*» lors du débat à l'Assemblée Nationale sur le projet de réforme des retraites et il y faudra un «*après*» fondé sur l'esprit collectif et le respect, estimait, dimanche dans le JDD, le chef de file des députés socialistes, Boris Vallaud. Socialistes, écologistes et communistes d'un côté, élus de La France Insoumise de l'autre, se sont opposés lors de ce débat sur la stratégie à suivre. Les premiers voulaient accélérer les débats pour arriver à la discussion sur l'article de la loi portant sur le report de l'âge de la retraite à 64 ans. Les seconds ont maintenu des milliers d'amendements et les débats se sont enlisés. «*Par notre désunion, je crains que nous nous soyons éloignés de notre double mission : être au service de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre et être le point d'appui du mouvement social*», a déclaré Boris Vallaud à l'hebdomadaire. «*La Nupes est une union à quatre : on doit se respecter, ce qui n'interdit pas les désaccords. Mais nous devons demeurer dans un cadre de régulation commun, et tenir les positions quand nous en décidons ensemble. Nous sommes sortis de ce cadre commun et à certains égards de l'Assemblée elle-même*», ajoute-t-il. Boris Vallaud déplore également les excès de certains députés LFI, l'un d'eux traitant même le ministre du Travail Olivier Dussopt d'«*assassin*» en plein hémicycle. «*L'Assemblée n'est pas un salon de thé. Il y a de la place pour la passion et la colère, mais la limite, ce sont les dérapages, les menaces et les insultes*», affirme-t-il. Comme les écologistes qui réclament un acte II de la Nupes, il appelle à une réflexion sur le fonctionnement à venir de la coalition. «*On peut lui donner le nom qu'on veut mais oui, pour la Nupes, il doit y avoir un après. C'est possible et indispensable. Cet après doit être plus collectif et plus respectueux des différences*». Il plaide notamment pour «*une charte de fonctionnement*» de l'intergroupe parlementaire «*pour améliorer concertation et régulation entre nous*». Mais cela ne sera pas vu d'un bon œil par LFI qui s'était montrée au lendemain de la présidentielle très claire sur sa position de meneuse de groupe suite à l'arrivée en troisième position de Jean-Luc Mélenchon dans la course à l'Élysée. Les socialistes et les autres partenaires actuels des Insoumis avaient même dû passer outre l'humiliation infligée par LFI qui se délectait de voir la gauche la supplier de créer une alliance pour les législatives. Aujourd'hui, après avoir perdu son autonomie, le PS semble dépourvu des moyens d'exister à nouveau seul, et cherche désespérément une manière de retrouver un sens à son combat politique.

F. M.

Droits humains

Le monde fait «marche arrière», déplore le chef de l'ONU

Les droits humains sont attaqués de toutes parts, a déploré hier le chef de l'ONU, appelant à leur donner un «*nouveau souffle*» dans un monde qui «*fait marche arrière*». A ses côtés pour l'ouverture de la 52e session du Conseil des droits de l'homme (CDH) à Genève, le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Volker Türk, a également dénoncé le retour du «*vieil autoritarisme*» et des «*guerres d'agression destructrices, datant d'une époque révolue et aux conséquences mondiales, comme nous l'avons à nouveau constaté en Europe avec l'invasion insensée de l'Ukraine par la Russie*». «*L'invasion de l'Ukraine par la Russie a déclenché la violation la plus massive des droits humains que nous connaissons aujourd'hui*», a insisté M. Guterres. La session a démarré par une minute de silence en mémoire aux victimes des séismes en Turquie et Syrie. Jamais le CDH n'a siégé aussi longtemps – près de six semaines, signe selon certains de son importance au moment où la Déclaration universelle des droits de l'homme célèbre ses 75 ans. Mais pour certains pays peu réputés pour leur respect des droits humains et qui mènent la charge pour mettre fin aux mandats d'enquêteurs onusiens, ce calendrier à rallonge est le fruit d'une trop grande ingérence de l'institution onusienne dans les affaires des États. Guerre en Ukraine, pauvreté, racisme... le chef de l'ONU a pris la défense de la Déclaration universelle «*attaquée de toutes parts*» et dénoncé les gouvernements qui «*en rognent les fondations*» ou «*les torpillent*». «*Nous avons fait marche arrière*», a-t-il déploré, en demandant de «*donner un nouveau souffle*» aux droits humains qui sont la solution à de nombreux problèmes du monde, tels que l'urgence climatique ou l'utilisation néfaste des nouvelles technologies. Près de 150 hauts dirigeants, dont les ministres des Affaires étrangères de France, Iran et Chine, participent au segment de haut niveau du CDH, jusqu'à jeudi. Le chef de la diplomatie américaine Antony Blinken s'est exprimé hier en visioconférence. Le vice-ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Riabkov, est attendu jeudi à Genève. Malgré les appels des ONG, il n'est pas sûr que les diplomates quittent la salle au moment de son discours comme ils l'avaient fait l'an dernier pour son chef Sergueï Lavrov, qui était intervenu en visioconférence. L'invasion de la Russie en Ukraine sera au cœur des discussions à Genève, avec à l'issue de la session un vote sur la poursuite des travaux des enquêteurs onusiens sur l'Ukraine, qui présenteront leur premier rapport écrit le 20 mars après avoir déjà fait état en septembre de crimes de guerre.

L'ambassadrice ukrainienne Yevheniia Filipenko plaide pour un «*renforcement*» de la résolution définissant le mandat des enquêteurs, mais il n'est pas sûr que le texte final reflète cette volonté car Kiev et ses alliés occidentaux devront convaincre certains pays hésitants à critiquer Moscou de ne pas grossir les rangs des abstentionnistes.

Le renouvellement du mandat du Rapporteur sur la situation des droits humains en Russie fera également l'objet d'âpres discussions. Le mandat du Rapporteur sur l'Iran est également en jeu, après la répression des manifestations qui ont éclaté à la suite de la mort en détention d'une jeune femme. «*Si le peuple iranien est prêt à descendre dans la rue, il appartient à la communauté internationale de s'assurer qu'il y aura une responsabilisation pour les crimes*», a affirmé la directrice exécutive par intérim de Human Rights Watch, Tirana Hassan. «*La priorité c'est que ce mandat soit renouvelé. Mais la deuxième priorité c'est que le texte reflète la terrible dégradation de la situation qui s'est produite ces derniers mois depuis l'assassinat de Mahsa Amini*», a assuré un diplomate occidental.

Le dossier éthiopien devrait aussi attiser les tensions. Le gouvernement éthiopien, tout en rejetant le rapport des enquêteurs de l'ONU qui accuse Addis Abeba de possibles crimes contre l'humanité au Tigré, s'est lancé dans une offensive diplomatique pour bloquer le renouvellement de leur mandat.

CR Belouizdad

Confiance renouvelée à l'entraîneur Kouki

La direction du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) a décidé de renouveler sa confiance à l'entraîneur tunisien Nabil Kouki, malgré les deux revers de rang concédés en phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, a appris l'APS dimanche auprès du club. «*J'ai rencontré Kouki samedi, pour lui demander des explications sur la défaite concédée vendredi en Ligue des champions. Je l'ai interrogé sur ce qui n'a pas marché lors de ce match, alors qu'on devait réagir. Après mûre réflexion, j'ai décidé de le maintenir à son poste, car j'estime que ce n'est nullement le moment d'apporter un changement à la barre technique*», a affirmé le président du Conseil d'administration, Mehdi Rabehi. Après un jour de repos accordé aux joueurs, le technicien tunisien a dirigé la séance d'entraînement de la reprise, effectuée dimanche matin à l'Ecole supérieure et de restauration d'Alger (ESHRA) d'Aïn Benian. Samedi, la spéculations ont fait le tour des fiefs du Chabab sur l'avenir de l'ancien coach de l'ES Sétif, à propos d'un imminent limogeage de Kouki, au lendemain de la défaite concédée face aux Soudanais d'Al-Merreikh (1-0), en match disputé au stade de Benghazi (Libye), comptant pour la 3e journée (Gr.D).

«*Avant d'être président du CRB, je suis avant tout un supporter du club. Le revers concédé face à Al-Merreikh m'a fait beaucoup de mal, alors qu'on se devait de réagir après la défaite concédée à domicile face à l'ES Tunis (0-1), une semaine plus tôt. J'ai pesé le pour et le contre, et je me suis dit qu'un limogeage de Kouki, à ce moment crucial de la saison, n'allait rien arranger, au contraire, cela risquait de se répercuter négativement sur l'équipe*», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «*Avant le début de la séance de ce dimanche, j'ai réuni les joueurs et je leur ai demandé de s'impliquer davantage et surtout se concentrer sur leurs matchs. Ils doivent se remettre en question et sont appelés plus que jamais à se donner à fond. Ils ne manquent de rien, leurs salaires sont payés à temps, donc ils n'ont aucune excuse*».

Interrogé sur les chances du CRB en Ligue des champions, le premier responsable du club algérois a estimé que «*mathématiquement*» rien n'est joué. «*Il reste neuf points en jeu, si nous parvenons à faire le plein, on passera en quarts de finale. Donc, rien n'est encore joué, à condition que l'équipe réagisse, notamment lors des deux prochains matchs prévus à domicile*», a-t-il conclu. Invaincu jusque-là en championnat, le CRB caracole en tête de la Ligue 1 (37 pts), à six longueurs d'avance provisoirement sur son dauphin le CS Constantine. Le Chabab compte trois matchs en moins. Le club phare de Laâquiba reste également engagé en Coupe d'Algérie, où il sera en appel pour affronter l'US Chaouia le 22 mars prochain, en mise à jour des 1/16es de finale.

AC Ajaccio

Belaïli rejoue et signe son sixième but de la saison

L'ailier international algérien de l'AC Ajaccio, Youcef Belaïli, a signé son sixième but de la saison, lors de la victoire décrochée dimanche à domicile face à Troyes (2-1), dans le cadre de la 25e journée de la Ligue 1 française de football.

De retour dans le onze titulaire, après avoir raté les deux derniers matchs pour cause de blessure, le joueur algérien a égalisé en seconde période, sur un penalty accordé par la VAR et transformé à la 62e minute. Six minutes plus tard, le club corse a pris l'avantage grâce à Mounaïm El-Idrissy (68e). Le natif d'Oran a cédé sa place à la 83e minute de jeu à Riyad Nouri. Belaïli (30 ans) compte également cinq passes décisives à son compteur.

Il avait rejoint le club corse en octobre dernier, jusqu'à la fin de saison, en tant que joker, en provenance du Stade brestois. A l'issue de cette victoire, AC Ajaccio met fin à une mauvaise série de trois défaites de suite, et se relance dans la course au maintien.

L'ACA se hisse la 17e place avec 21 points, mais reste le premier relégable.

Judo /Tachkent Grand Slam

L'Algérie avec quatre représentants en Ouzbékistan

Quatre judokas (2 messieurs et 2 dames) représenteront l'Algérie au tournoi Grand Slam de Tachkent, prévu du 3 au 5 mars prochain en Ouzbékistan, suivant la liste d'admission dévoilée dimanche par les organisateurs. Il s'agit de Wail Ezzine (-66 kg) et Dris Messaoud (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Belkadi Amina (-63 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames. Un total de 384 judokas (204 messieurs et 180 dames), représentant 53 pays, a déjà confirmé sa participation à cette compétition qui met en jeu un nombre important de points dans la perspective d'une qualification aux prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2024 à Paris (France). Avec un total de 56 athlètes engagés, l'Ouzbékistan est le pays le mieux représenté dans ce tournoi, devant le Kazakhstan (25) et l'Allemagne (22), au moment où certaines grandes nations de judo, comme le Japon, n'ont engagé que 11 athlètes.

Coupe de la Confédération/En battant Marumo Gallants

L'USMA prend la tête de son groupe

■ *En battant la formation sud-africaine de Marumo Gallants lors du match comptant pour la troisième journée de la Coupe de la Confédération africaine de football, sur le score de (2/0) dimanche soir au stade du 5-Juillet, l'USM Alger a pris les commandes du groupe A.*

Ph. > D. R.

Les Rouge et Noir ont réussi l'essentiel

Par Mahfoud M.

Comme il fallait s'y attendre, les «Rouge et Noir» ont démarré la rencontre avec des intentions offensives, dans l'objectif de mettre l'adversaire en difficulté dès le début. En dépit d'une possession de balle assez importante, l'USMA n'a pas réussi à prendre à défaut la défense de Marumo Gallants, bien regroupée autour de son gardien Washington Arubi. Alors que les 22 acteurs s'apprêtaient à se quitter, à la pause, sur un score de parité, Abderrahmane Meziane a surgi à la 39e minute pour débloquer la situation et libérer les siens d'un superbe tir enveloppé du pied droit, suite à un corner repoussé par la défense sud-africaine. En seconde période, les Algérois auraient pu se mettre à l'abri un peu plus tôt, mais leurs tentatives ont manqué de précision et de lucidité, jusqu'à la dernière minute du match. Sur un coup franc côté droit botté par Saâdi Redouani, le défenseur central Zinédine Belaïd saute plus haut que tout le monde pour crucifier le portier adverse d'une reprise de tête (89e) qui a mis fin aux derniers espoirs des Sud-Africains pour revenir dans cette rencontre. Les joueurs de l'entraîneur Abdelhak Benchikha, complètement libérés, ont géré la suite de la partie jusqu'au sifflet final de l'arbitre tchadien Mahamat Alhadj Allahou. Dans l'autre match du groupe A, le FC St-Eloi Lupopo (RD Congo) s'est imposé dans l'après-midi face aux Libyens d'Al-Akhdar SC (1-0) au stade de Ndola (Zambie). L'unique but de la partie a été inscrit par Emmanuel Bola Lobota peu avant la pause (45e+2). L'USMA s'empare de la première place avec 7 points, à une longueur de son poursuivant direct, Marumo Gallants (6 pts). Le FC St-Eloi Luopop suit derrière à la 3e place (3 pts), alors qu'Al-Akhdar SC ferme la marche avec 1 point seulement. Lors de la 4e journée, prévue le mardi 7 mars prochain, l'USMA se rendra à Polokwane en Afrique du Sud pour défier Marumo Gallants, alors qu'Al-Akhdar SC recevra le FC St-Eloi Lupopo.

M. M.

Classement des buteurs de la L 1

Guenaoui revient à un but de Kendouci en tête

L'attaquant de l'ES Sétif, Ghiles Guenaoui, auteur d'un but samedi lors de la victoire décrochée à domicile face au NC Magra (2-0), est revenu à un but de l'actuel meilleur buteur de la Ligue 1 Mobilis de football et ancien coéquipier Ahmed Kendouci (8 buts), à l'occasion de la 18e journée. Arrivé durant l'intersaison pour un contrat de trois saisons en provenance du Paradou AC, Guenaoui (24 ans) a corsé l'addition pour l'entente en seconde période (70e). Meilleur buteur de la phase aller de la compétition, Kendouci est allé rejoindre durant le mercato d'hiver le club égyptien d'Al-Ahly, pour un contrat de quatre saisons et demie, après avoir pris part avec l'équipe nationale A' au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023) disputé en Algérie du 13 janvier au 4 février, qui a vu l'Algérie atteindre la finale, perdue face au Sénégal (0-0, aux t.a.b : 4-5). Guenaoui occupe conjointement la deuxième place au classement des buteurs avec l'attaquant du RC Arbaâ Mohamed Toumi, resté muet lors de la défaite concédée en déplacement face au MC Alger (2-0). Trois joueurs suivent derrière à la troisième place avec 6 buts chacun : Sofiane Bayazid (USM Khenchela), Oussama Bellatrèche (JS Saoura) et Mohamed Souibaâh (ASO Chlef). Pour rappel, les deux meilleurs buteurs du précédent exercice 2021-2022 : Samy Frioui (ex-MC Alger/17 buts) et Nadir Benbouali (ex-Paradou AC/15 buts), ont rejoint respectivement durant l'intersaison Al-Khalidiya (Bahreïn) et le Sporting Charleroi (Belgique).

Karaté Do / Youth Premier League Al-Fujaïrah (3e journée)

Douidi offre une 2e médaille d'or à l'Algérie

Le karatéka Nazim Douidi a offert à l'Algérie une deuxième médaille d'or au tournoi international Youth Premier League Al-Fujaïrah, qui se déroule du 23 au 26 février courant aux Emirats arabes unis, après sa victoire finale samedi soir chez les cadets de 63 kilos. La première médaille d'or algérienne dans ce tournoi a été décrochée la veille (samedi) par Louiza Abouriche chez les 55 kilos de moins de 21 ans, alors que sa compatriote Cylia Ouikène s'était contentée d'une médaille de bronze dans la catégorie des 50 kilos, également chez les moins de 21 ans.

LE JOUR D'ALGERIE
Votre quotidien national
http://www.lejourdalgerie.com

Douéra

Démantèlement d'un réseau de trafiquants de psychotropes

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de substances psychotropes à Douéra, a indiqué, hier, un communiqué de ce corps de sécurité.

L'opération menée sous la supervision du parquet territorialement compétent s'est soldée par «*l'arrestation de six repris de justice, âgés entre 24 et 46 ans, à bord d'une voiture de tourisme avec en leur possession une quantité de psychotropes*», a précisé le communiqué.

L'opération s'est également soldée par «*la saisie de 981 comprimés psychotropes, 28 flacons de psychotropes, des ordonnances factices, un véhicule utilisé pour le transport et la vente de ces poisons, six téléphones portables et une somme de 68 000 DA*», a ajouté le communiqué.

Une fois les procédures légales achevées, les suspects seront présentés devant le parquet territorialement compétent.

K. L.

El-Ménéa

Forte affluence aux journées d'information sur la Garde républicaine

Une affluence «*remarquable*», notamment de la population juvénile, a été enregistrée aux journées d'information sur la Garde républicaine, inaugurées hier à la bibliothèque communale de la ville d'El-Ménéa.

Organisée jusqu'au 1er mars prochain par le Commandement de la Garde républicaine, conformément au plan de communication de l'année 2022/2023 élaboré et approuvé par l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), cette manifestation constitue une occasion pour mettre en lumière les différentes activités et missions de ce corps militaire ainsi que son ouverture sur l'ensemble des citoyens des différentes régions du pays, selon les organisateurs.

Des officiers de la Garde républicaine ont répondu au niveau des stands consacrés aux différentes spécialités de ce corps militaire (la fanfare, la cavalerie et autres) aux interrogations des visiteurs, signa-t-on. Des lycéens et des universitaires de la wilaya d'El-Ménéa se sont intéressés, par ailleurs, à la formation et aux conditions d'intégration au sein de ce corps d'arme ainsi qu'aux activités de formation, de protection, à l'histoire et aux réalisations de la Garde républicaine en Algérie.

Dans ce contexte, le chef du service de communication du Commandement de la Garde républicaine, le colonel Lamine Gharbi, a indiqué que l'organisation de ces activités dans différentes régions du pays vise à permettre au public de connaître les différentes activités et missions de ce corps militaire, ainsi que de consolider davantage le lien de l'armée avec sa nation.

O. L.

En vertu d'un décret présidentiel

Le Président Tebboune octroie la nationalité algérienne à l'Archevêque d'Alger Jean-Paul Vesco

■ *Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a octroyé la nationalité algérienne à l'Archevêque d'Alger, Mgr Jean-Paul Vesco, en vertu d'un décret présidentiel.*

Par Slim O.

«*Est naturalisé Algérien conformément aux termes et conditions de l'article 10 de l'ordonnance n° 70-86 du 17 Chaoual de l'année 1390 de l'hégire, correspondant au 15 décembre de l'année 1970, portant code de la nationalité algérienne, amendé et complété, la personne dénommée ci-après : Vesco Jean-Paul, né le 10 mars 1962 à Lyon* (France) *et résidant à Oran*», lit-on dans le décret présidentiel.

Nommé Archevêque d'Alger en décembre 2021, Mgr Jean-Paul Vesco, qui était auparavant Evêque d'Oran, est titulaire, entre autres, d'une Maîtrise en Droit des Affaires et d'un Diplôme de Hautes études commerciales (HEC Paris). Il a exercé la profession d'avocat de 1989 à 1995. En poste en Algérie depuis 2002, et après des séjours à Beni-Abbès et à Tlemcen, il a exercé comme Vicaire général du diocèse d'Oran entre 2005 et 2010, avant d'être nommé Evêque de la même ville en 2012.

S. O.

Tizi Ouzou

Près de 1 000 kg d'abats de viande rouge impropres à la consommation saisis

Près de 1 000 kg d'abats de viandes rouges ont été saisis en fin de semaine dernière à Draâ El Mizan (45 km au sud-ouest de Tizi Ouzou), a indiqué, hier, la sûreté de wilaya dans un communiqué. C'est au cours d'une vérification d'usage effectuée par les éléments de la sûreté de Draâ El-Mizan du conducteur d'un véhicule commercial que la marchandise impropre à la consommation a été decouvete dans la malle.

Contrôlée par un vétérinaire, la quantité d'abats estimée à pas moins de 950 kg a été déclarée impropre à la consommation. Le conducteur n'a respecté aucune norme d'hygiène et n'a pas présenté de certificat sanitaire vétérinaire.

La marchandise a été immédiatement détruite par les services d'hygiène et de santé de la municipalité et une procédure réglementaire a été entamée à l'encontre du propriétaire du véhicule.

Hamid M.

Algérie-UE

L'intégration des EnR au réseau électrique au centre d'un séminaire

Un séminaire sur l'intégration massive des énergies renouvelables au réseau électrique algérien a été organisé à Alger, en partenariat avec la Délégation de l'Union européenne (UE), dans l'objectif de présenter les résultats atteints dans le domaine des énergies renouvelables et de se projeter sur de futures pistes de développement, a indiqué, hier, un communiqué de presse conjoint. «*Dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat stratégique entre l'Algérie et l'Union européenne dans le secteur de l'énergie, à travers le programme ''Taka Nadifa''* (énergie propre), *le ministère de l'Energie et des Mines a organisé, en partenariat avec le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables et la Délégation de l'Union européenne en Algérie, un séminaire thématique de visibilité intitulé ''Vers une intégration massive des énergies renouvelables au réseau électrique algérien''*», a précisé la même source.

«*Après près de quatre années de mise en œuvre, le programme Taka Nadifa a permis à la partie nationale d'acquérir des connaissances et de l'expertise qui peuvent être dupliquées et pérennisées*», a fait savoir le communiqué, soulignant que «*l'objectif général de cet évènement était de présenter les résultats intermédiaires atteints dans le domaine des énergies renouvelables, principalement électriques, d'une part, et d'autre part, de se projeter sur de futures pistes de développement*».

Les travaux ont été présentés de concert avec les principaux acteurs concernés, à savoir le ministère de l'Energie et des Mines, le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, la Commission de régulation de l'énergie et du gaz, Sonelgaz et ses filiales (OS, Sonelgaz Distribution, Sonelgaz-Energies renouvelables et Sonelgaz-Transport de l'électricité), et de plusieurs organismes nationaux actifs dans le secteur (agences, centres), est-il mentionné dans le document.

Ainsi, le séminaire, tenu dimanche, a offert une «*opportunité d'échange d'expériences entre les acteurs nationaux qui sont actifs dans le domaine des énergies renouvelables et les experts européens sur l'intégration des EnR au réseau de transport et de distribution, les mécanismes de soutien aux énergies renouvelables en Algérie et le renforcement des capacités pour l'intégration des EnR*». Doté d'un budget de 11 millions d'euros, dont 10 millions d'euros au titre de la contribution de l'UE et 1 million d'euros au titre de la contribution de l'Algérie,Taka Nadifa se déroule sur une période de 4 ans (avril 2019 - avril 2023).

Khaled B.